

Assemblée Générale Mixte



11 AVRIL 2019

solocal

Avertissement

Le présent document contient des déclarations à caractère prospectif. Celles-ci ne constituent pas des prévisions au sens du Règlement (CE) n°809/2004, et ont trait aux attentes, croyances, projections, projets et stratégies futurs, événements ou tendances anticipées et expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des faits historiques. Les déclarations prospectives sont fondées sur les croyances, hypothèses et attentes actuelles concernant la performance future de la Société, et prennent en compte toutes les informations actuellement disponibles. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future et sont soumises à différents risques et incertitudes, la plupart étant difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle de la Société. Les risques et incertitudes incluent ceux cités ou identifiés à la section 2 « Facteurs de risque » du document de référence de Solocal Group déposé le 21 Mars 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart substantiel entre les résultats effectifs et les résultats attendus exprimés par les déclarations prospectives, comprennent entre autres : les effets de la concurrence, le niveau d'utilisation des supports, le succès des investissements du Groupe en France et à l'étranger et les effets de la conjoncture économique. Solocal Group, ses filiales, ses administrateurs, ses conseils, ses salariés et ses représentants déclinent expressément toute responsabilité pour ces énoncés prospectifs.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent document sont valables uniquement à la date de rédaction du document. Solocal Group ne s'engage à mettre à jour aucune de ces déclarations pour tenir compte des événements ou circonstances qui se produiraient après la date dudit document ou pour tenir compte de la survenance d'événements non prévus.

Toutes les données comptables sur une base annuelle sont présentées sous forme d'informations consolidées auditées mais toutes les données comptables sur une base trimestrielle sont présentées sous forme d'informations consolidées non auditées. Avant 2019, Solocal isolait dans les commentaires sur ses comptes et indicateurs de performance la dynamique des activités poursuivies de celle des activités cédées. Les données financières et les indicateurs de performance financière sont désormais commentés sur le périmètre des activités poursuivies et non-poursuivies (activités cédées). Les montants présentés dans ce document peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Tous les indicateurs et données de nature financière sont publiés en détail dans le rapport des Comptes consolidés au 31 décembre 2018, disponible sur www.solocal.com (Espace Investisseurs et actionnaires).



Ordre du jour

- 1** Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte p. 4
- 2** Bilan de l'année 2018 p. 7
- 3** Résultats du premier trimestre 2019 et perspectives pour l'année p. 16
- 4** Gouvernance p. 26
- 5** Rémunérations p. 30
- 6** Rapport des commissaires aux comptes p. 37
- 7** Questions ouvertes p. 41
- 8** Vote des résolutions p. 42
- 9** Clôture p. 60

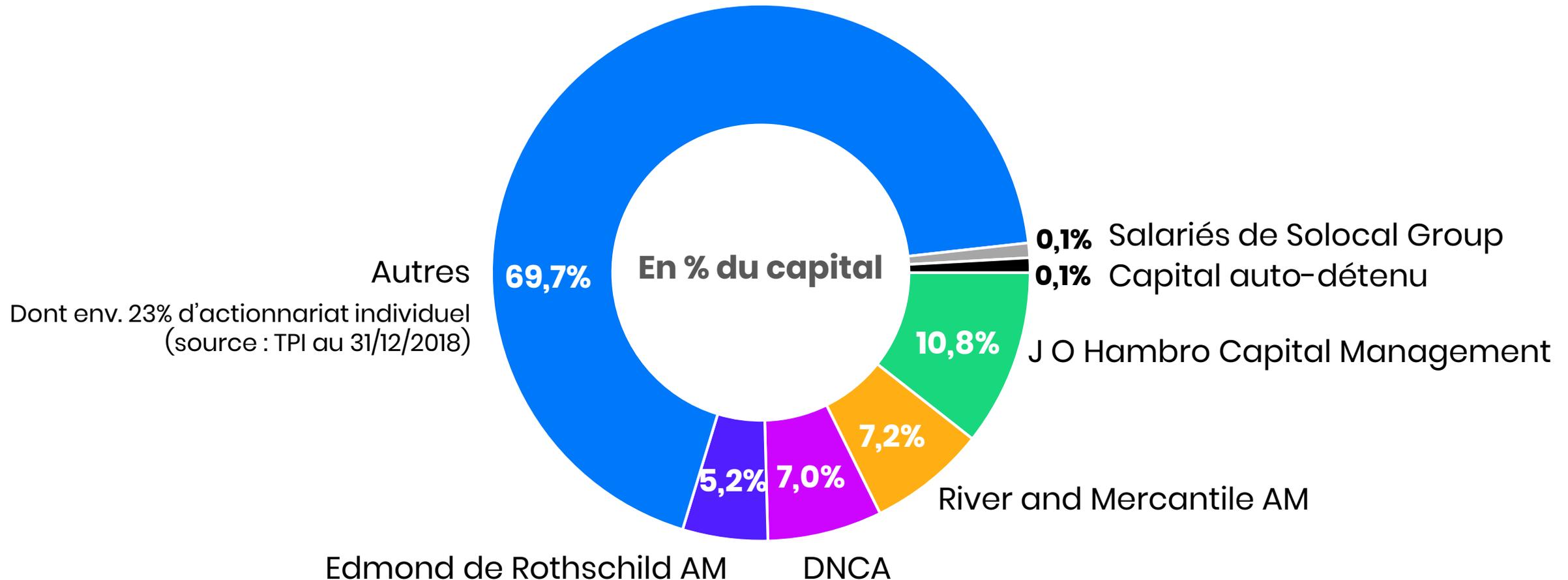


Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte

Pierre DANON

Président du Conseil d'administration

Répartition du capital de Solocal au 31 décembre 2018



Assemblée Générale Mixte du 11 avril 2019

Déroulé

14h30 – 15h30

Présentations

15h30 – 16h30

Questions et réponses

16h30 – 16h45

Vote des résolutions



Bilan de l'année 2018

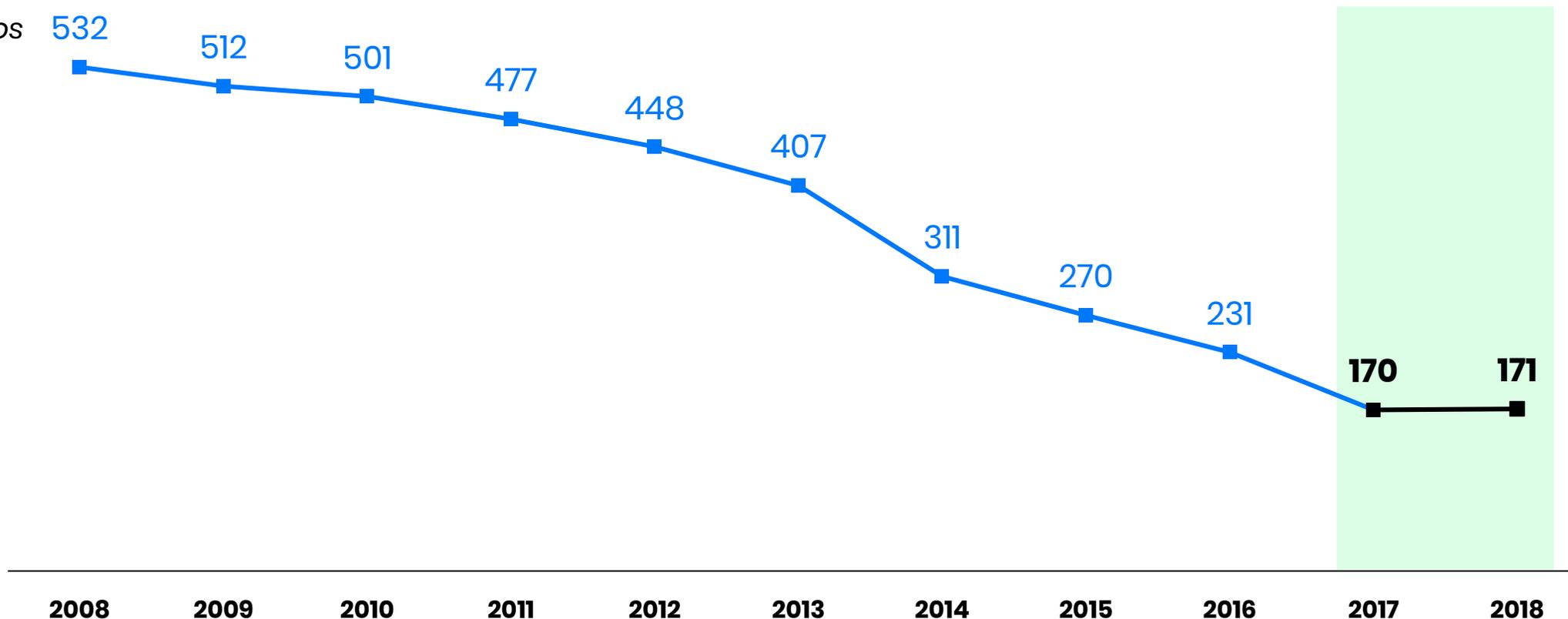
Pierre DANON

Président du Conseil d'administration

2018 : Engagement tenu

Objectif atteint : Stabilisation de l'EBITDA récurrent en 2018 après 9 années consécutives de déclin

En millions d'euros

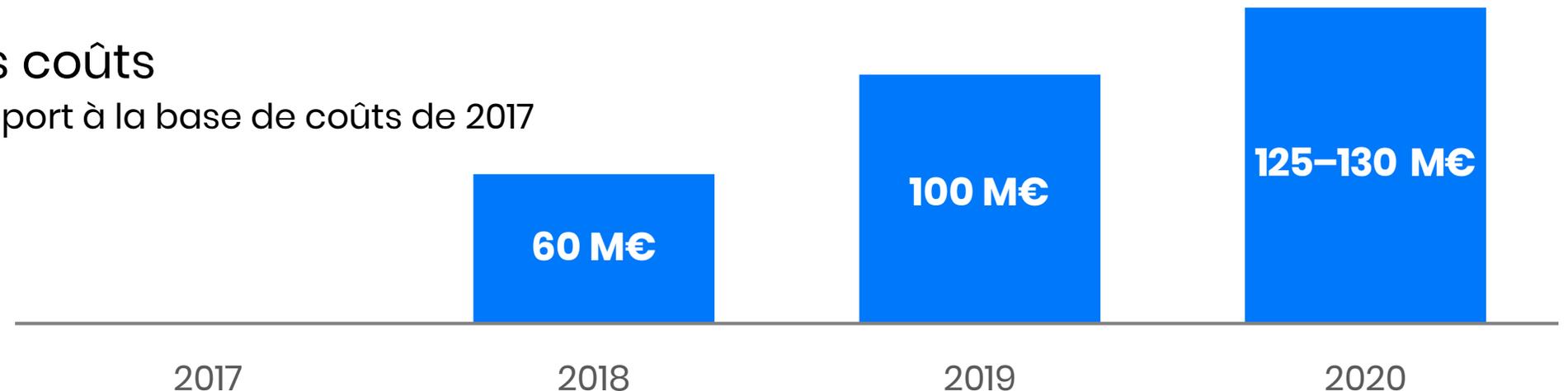


Réduction massive des coûts de l'entreprise pour assurer la rentabilité du groupe dans le long terme

Objectif atteint :

- Pilotage financier rigoureux de réduction de la base de coût
- 1 000 départs effectifs en 2018

- Réduction des coûts
économies par rapport à la base de coûts de 2017



2018 : Intégration des provisions liées au plan de transformation

- **Le résultat net consolidé affiche une perte de 81 millions d'euros pour l'année 2018**
 - car il a absorbé les provisions pour restructurations **pour un montant net de 164 millions d'euros**
 - le résultat 2019 ne devrait pas être impacté par de nouvelles provisions liées au plan de restructuration initié en 2018

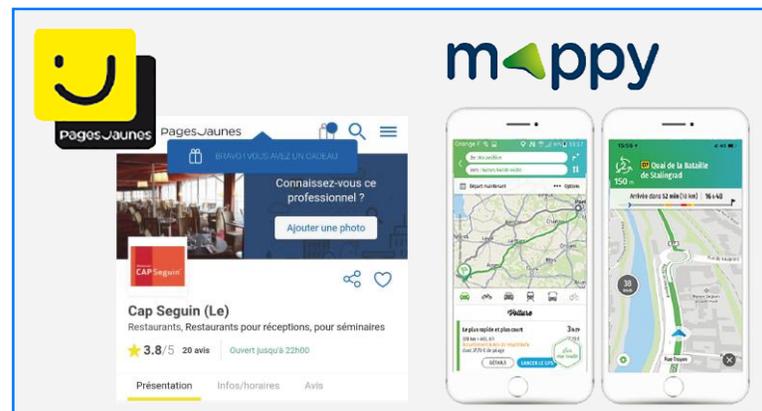
Mise en place des fondations du nouveau Solocal

Objectif atteint : Une transformation sans précédent



Nouvelle offre digitale maintenant déployée

- Une gamme complète et des offres simples en abonnement avec renouvellement automatique
- Qui donnent de la visibilité à nos clients sur l'ensemble d'Internet et des réseaux sociaux
- Les campagnes publicitaires lancées



Des médias réinventés

- Refonte de l'interface et expérience utilisateur pour **PagesJaunes**
- **Mappy**, évolution du modèle économique vers les services de mobilité (Maas)



Une nouvelle organisation en place depuis le 01/01/2019

- Suppression des « business units » verticales
- Force de vente omnicanale et relation clients
- Nouvelle équipe dirigeante complète et organisation en mode agile

Tout en maintenant le niveau de la trésorerie et de l'endettement net...

Objectif atteint : Une gestion active de la trésorerie

- Trésorerie préservée à fin 2018 à 82 millions d'euros versus 86 millions d'euros fin 2017
- Malgré l'absorption de 50 millions d'euros de décaissements liés aux restructurations
- Stabilisation de l'endettement financier net : 328 millions d'euros à fin 2018 contre 332 millions d'euros à fin 2017

... et en assurant la liquidité de l'entreprise pour faire face aux décaissements liés au plan de transformation en 2019

Objectif atteint : Liquidité assurée

- Ligne de fonds de roulement de 10 millions d'euros avec un partenaire financier et facilité de crédit renouvelable (RCF) de 15 millions d'euros auprès de partenaires bancaires
- Autres discussions en cours avec plusieurs établissements bancaires pour conclure d'autres accords du même type
- Réaménagement technique possible des autorisations prévues par la documentation obligatoire pour davantage de flexibilité dans l'usage des lignes de fonds de roulement
- Après cette année 2019 de transition, l'entreprise devrait continuer à générer des flux de trésorerie d'exploitation positifs, supérieurs à 100 millions d'euros, qui pourront être affectés dès 2020/2021 à la réduction de son endettement net ; un refinancement des obligations pourra également être envisagé si les conditions de marché le permettent

Partager la création de valeur

Une promesse tenue : Attribution d'actions gratuites à l'ensemble des salariés des entités françaises du groupe Solocal

- Le Conseil d'administration souhaite disposer d'instruments permettant d'associer l'ensemble des salariés au capital de Solocal (13^{ème} résolution)
- Un « Plan pour tous » afin d'associer l'ensemble des salariés à la réussite de l'entreprise

Les 8 enjeux RSE prioritaires de Solocal intégrés dans sa DPEF*



Thème Gouvernance

- Promouvoir le respect et la sécurité des données personnelles
- Consolider une gouvernance éthique et prenant en compte les aspects RSE pour assurer la durabilité de l'entreprise



Thème Social

- Accompagner la mutation des emplois et des compétences
- Favoriser le développement d'un cadre de travail agréable pour tous
- Renforcer l'engagement des collaborateurs et l'attractivité de l'entreprise



Thème Sociétal

- Accélérer la digitalisation des TPE/PME françaises et le développement des compétences digitales dans les territoires
- Assurer une publication et un accès responsables des contenus



Thème Environnemental

- Optimiser les consommations d'énergie, l'utilisation des ressources et réduire l'impact carbone



Résultats du 1^{er} trimestre 2019 et perspectives pour l'année

Eric BOUSTOULLER

Directeur général

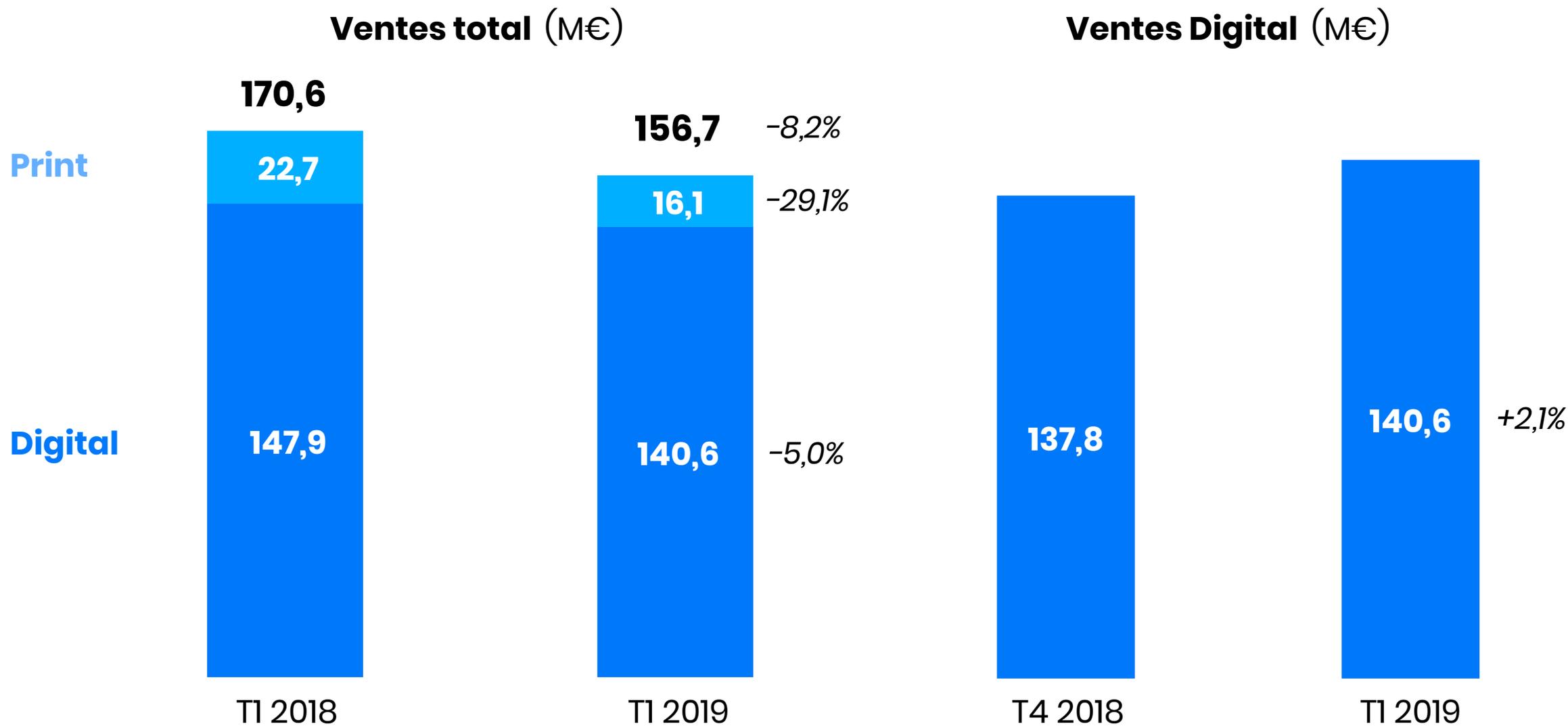
1^{er} trimestre 2019 : Inversion de tendance des ventes Digital

- **Inversion de tendance des ventes Digital**
 - En baisse de -5,0% vs. T1 2018
 - En hausse de +2,1% au T1 2019 vs. T4 2018
- **Inversion de tendance progressive sur les 3 premiers mois en 2019**
- **Hausse de la productivité de la force de vente** grâce à la nouvelle organisation omnicanale avec la nouvelle couverture géographique optimisée et le nouveau plan de rémunération variable des commerciaux
 - Soutenue par le déploiement de la nouvelle offre Présence digitale en janvier 2019 et la campagne de publicité Solocal 'Vous allez avoir de la visite'
 - Augmentation de la part des ventes en mode abonnement avec renouvellement automatique

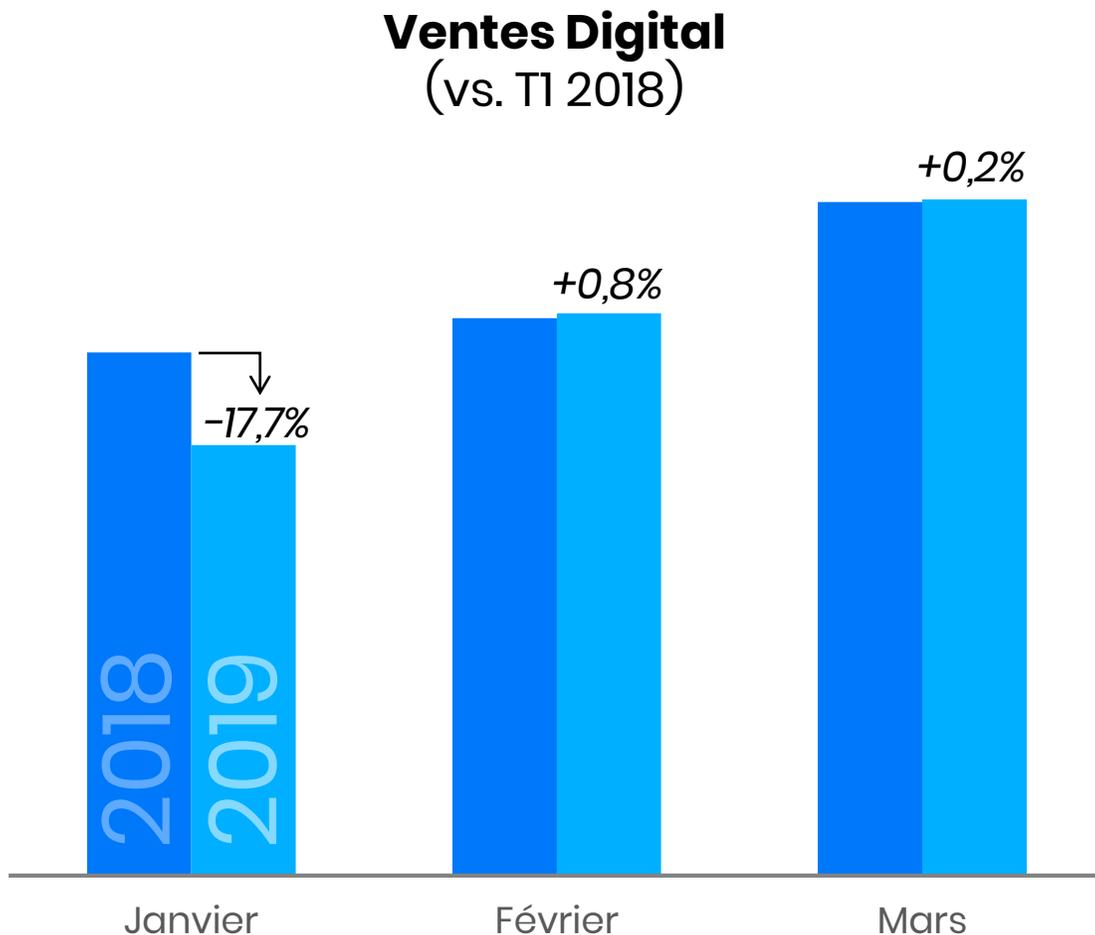
Aperçu 1^{er} trimestre 2019

En million d'euros	T1 2018	T4 2018	T1 2019	Vs. T1 2018	Vs. T4 2018
Ventes Digital	147,9	137,8	140,6	-5,0%	+2,1%
Carnet de commandes Digital	395,0	347,1	354,3	-10,3%	+2,1%
Chiffre d'affaires Digital	148,0	139,1	133,3	-9,9%	-4,2%
Chiffre d'affaires total	172,8	159,7	148,4	-14,1%	-7,1%
Ventes en mode abonnement avec renouvellement auto. (% des ventes totales) ¹	16%	16%	17%	+1 pt	+1 pt

1^{er} trimestre 2019 : Ventes vs. T1 2018 & Ventés Digital vs. T4 2018



Ventes Digital 1^{er} trimestre 2019 : Inversion de tendance



Réorganisation en janvier 2019

- Nouvelle segmentation
- Nouvelle couverture géographique des commerciaux (vs. BUs verticales)
- Nouveau plan de rémunération variable des commerciaux
- Changement de portefeuilles clients (à 85%)

Montée en puissance en février / mars 2019, expliquant la tendance du T1 2019

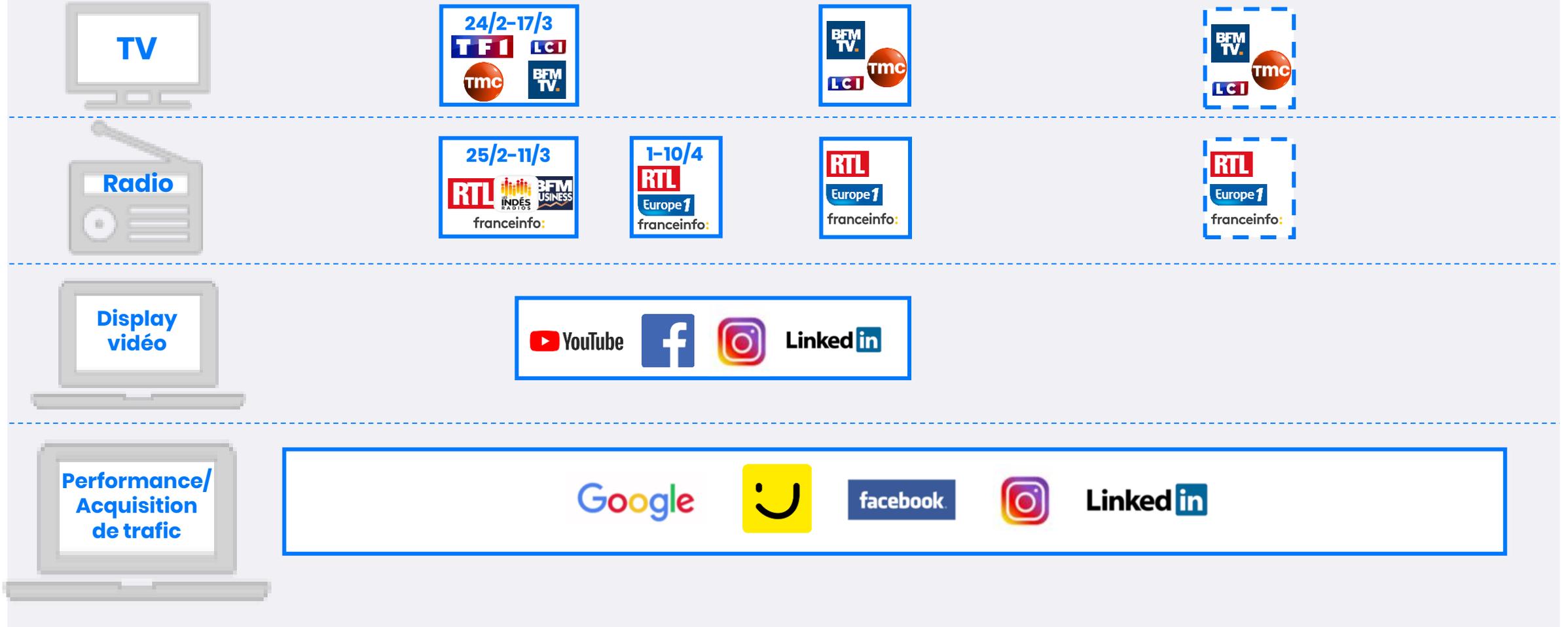
- +12% de meetings clients des vendeurs terrain vs. T4 2018
- +30% de temps d'appel télévente prospects vs. T4 2018
- +28% de nouveaux clients vs. T4 2018
- +20% de ventes Digital par vendeur vs. T4 2018
- +44% de ventes Digital par vendeur vs. T1 2018

Impact positif de la campagne publicitaire

Campagne de publicité générant de la demande et développant la notoriété de Solocal

2019

Janv Févr Mars Avril Mai Juin Juil Août Sept Oct Nov Déc



Premiers impacts de la publicité sur les ventes digitales

200k clics depuis janvier



414 GRP TV
780 GRP radio
65m imp. vidéo



1 email Découverte Digitale / semaine



Visites solocal.com



Appels entrants



sur Page Présence



3938 service gratuit + prix appel

x2 requêtes marque*

x2 visites*

x2,1 appels traités*
(n° solocal.com + n° court seuls)



x2,3 ventes directes*
208% ROI**



Dynamique commerciale



Perception client positive

(*) Moyenne sur 5 semaines depuis le lancement de la campagne vs. les 5 semaines précédentes. Ventes exprimées en nombre de commandes
 (***) Retour sur investissement au T1 2019 calculé sur le revenu en lifetime value généré par les clients directement acquis via la campagne de publicité

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2019 vs. 1^{er} trimestre 2018

Total (M€)

172,8

Imprimés

24,9

148,4

-14,1%

15,1

-39,2%

Digital

148,0

133,3

-9,9%

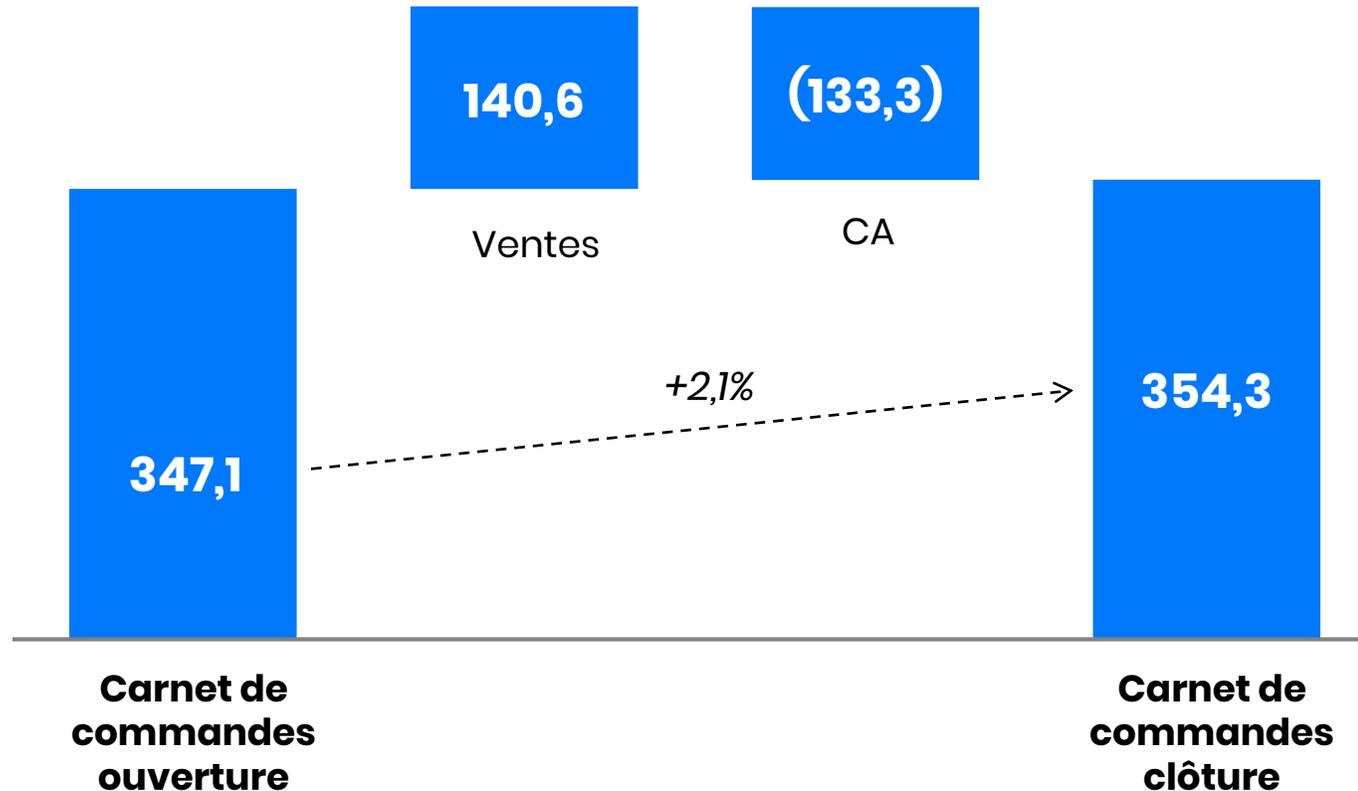
T1 2018

T1 2019

- Le CA Digital et Imprimés est impacté par la baisse des ventes au S2 2018
 - Les ventes étant reconnues en CA sur une période définie
- CA Imprimés : tendance à la baisse
 - Accélérée par l'arrêt des annuaires imprimés fin 2020 (ventes en baisse de -29% vs. Q1 2018)

Carnet de commandes 1^{er} trimestre 2019

Digital T1 2019 (M€)



- Le carnet de commandes Digital a augmenté de +2,1% vs. T4 2018
 - Suite à la hausse des ventes Digital au T1 2019 vs. T4 2018
- Le CA Digital au T1 2019 est encore impacté par la baisse des ventes au T3 et T4
 - Le carnet de commandes correspond à la part du CA restant à reconnaître sur les ventes. Les ventes sont reconnues en CA sur une période définie

Perspectives 2019

Perspectives 2019 confirmées :

- Croissance des ventes Digital, avec une montée en puissance trimestre par trimestre
- Croissance modérée de l'EBITDA récurrent
- Conversion de l'EBITDA en flux de trésorerie opérationnels maintenue au-delà de 60%

Poursuite de la dynamique des ventes Digital de février/mars 2019 au T2 2019 : focus sur l'exécution de la stratégie

- Focus clients de Solocal
- Accélération du déploiement des nouveaux services digitaux (Présence, Référencement prioritaire)
- Campagnes de publicité continues : Digital, TV, Radio
- Impact des investissements dans les produits digitaux, plateforme média, outils de vente et de support clients

Liquidité confirmée en 2019 grâce à la tendance positive des ventes Digital en 2019, aux réductions de coûts additionnelles et aux nouvelles lignes de financement progressivement mises en place



Gouvernance

Philippe de VERDALLE

Président du Comité des rémunérations
et des nominations

Ratification de la cooptation d'Eric Boustouller en qualité d'Administrateur – 9^{ème} résolution – et renouvellement du mandat d'Administrateur de Pierre Danon – 10^{ème} résolution

- **Pierre Danon*** (Président du Conseil d'administration)
- David Amar (Vice-président du Conseil d'administration)
- **Eric Boustouller**** (Directeur général)
- Jacques-Henri David
- Delphine Grison
- Marie-Christine Levet
- Joëlle Obadia (Administratrice représentant les salariés)
- Lucile Ribot
- Sophie Sursock
- Philippe de Verdalle

Activités soutenues du Conseil d'administration en 2018

- **16 réunions du Conseil d'administration en 2018**
- **Principe de participation à la totalité des séances du Conseil et des Comités dont les administrateurs sont membres**
- **En moyenne, 94 % des administrateurs ont participé à chaque réunion**
- **La durée moyenne d'une réunion était de 4 heures**
- **Les principales activités du Conseil ont été :**
 - Examen des comptes et des résultats
 - Examen de la marche des affaires
 - Examen de la stratégie
 - Suivi de la restructuration sociale
 - Examen des opportunités d'un refinancement
 - Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Activités soutenues des Comités en 2018

	 Comité d'Audit	 Comité des Rémunérations et des Nominations	 Comité Stratégique et de M&A
Réunions en 2018	10	9	6
Taux d'assiduité en moyenne	95%	97%	97%
Administrateurs	<ul style="list-style-type: none">• M. David (Président)• Mme Ribot• Mme Sursock	<ul style="list-style-type: none">• M. de Verdalle (Président)• M. Amar• Mme Obadia	<ul style="list-style-type: none">• M. Amar (Président)• Mme Grison• Mme Levet• Mme Sursock



Rémunérations

Philippe de VERDALLE

Président du Comité des rémunérations
et des nominations

2018 Say on Pay : Rémunération du Président du Conseil d'administration et du Directeur général

	Nature de la rémunération	Montants versés	Commentaires
Pierre Danon Président du Conseil d'administration 5^{ème} résolution	Fixe forfaitaire	150 000 €	<ul style="list-style-type: none"> 150 000 euros de fixe forfaitaire au titre du mandat de Président du Conseil d'administration, sous forme de jetons de présence
Eric Boustouller Directeur général, Administrateur 6^{ème} résolution	Rémunération fixe	520 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Rémunération fixe d'un montant annuel brut de 520 000 euros, versée par mensualités
	Rémunération variable	353 600 €	<ul style="list-style-type: none"> 68 % de la rémunération fixe
	Jetons de présence	0 €	<ul style="list-style-type: none"> Le Directeur général ne perçoit pas de jetons de présence au titre de son mandat d'Administrateur
	Avantages en nature	36 800 €	

Critères de la base variable 2018 – Directeur général	Min	Cible	Max	Taux d'atteinte	Montant
Croissance du CA Internet 2018	0%	20%	40%	0%	0 €
EBITDA 2018 : Objectif de profitabilité et de réduction des coûts	0%	20%	40%	10%	52 000 €
Evolution du nombre de clients	0%	10%	20%	0%	0 €
NPS : Objectif de satisfaction clients	0%	10%	20%	5%	26 000 €
Objectifs individuels liés au projet de transformation	0%	40%	80%	53%	275 600 €
Total variable en % de la rémunération fixe	0%	100%	200%	68%	353 600 €

2019 : Principes et critères de rémunération du Président du Conseil d'administration et du Directeur général

	Nature de la rémunération	Montants versés	Commentaires	
Président du Conseil d'Administration 7^{ème} résolution	Fixe forfaitaire	150 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme de jetons de présence Pas de modification de l'enveloppe globale des jetons de présence 	
Directeur Général, Administrateur 8^{ème} résolution	Rémunération fixe	520 000 €	<ul style="list-style-type: none"> Inchangé depuis l'exercice 2013 	
	Rémunération variable	0% - 200%	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base des critères ci-dessous 	
	Jetons de présence	0 €	<ul style="list-style-type: none"> Le Directeur général ne perçoit pas de jetons de présence au titre de son mandat d'Administrateur 	
	Avantages en nature		<ul style="list-style-type: none"> Inchangé 	
Critères de la base variable 2019 – Directeur Général				
		Min	Cible	Max
Ventes digitales		0%	25%	50%
EBITDA récurrent – CAPEX		0%	25%	50%
NPS Annonceurs et Utilisateurs		0%	10%	20%
Objectifs individuels liés à la transformation, l'organisation et la RSE		0%	40%	80%
Total variable en % de la rémunération fixe		0%	100%	200%

Schéma d'attribution d'actions de performance (long term incentive plan - LTIP) (1/3)

- 12^{ème} résolution

I. Grands principes du plan

- **Actions de performance :** attribution sur la base de critères de performance et de présence
- **Période d'acquisition :** 3 ans
- **Période de référence :** années 2019, 2020, 2021
- **Allocation du capital :** au maximum 5 500 000 d'actions représentant 0,95 % du capital (dont au maximum 1 500 000 actions pour le Directeur Général)
- **Personnes concernées :** Le Directeur général, le Comité exécutif, managers et talents clés

II. Clause de claw back (pour le mandataire social)

III. Exigence de conservation

- Pour le Directeur général et pour les membres du Comité exécutif, exigence de conservation de 30% des actions attribuées tant qu'ils sont membres du Comité exécutif

Schéma d'attribution d'actions de performance (long term incentive plan - LTIP) (2/3)

- 12^{ème} résolution

IV. Les critères:

(i) Free Cash Flow

- **Pour 85%** de l'allocation : mesuré en 2019, 2020 et 2021 avec une pondération de 30%, 30% et 40% pour chacune des années
- **Pour 15%** de l'allocation : mesuré à la fin du plan et attribué en cas de surperformance

(ii) Cours de bourse

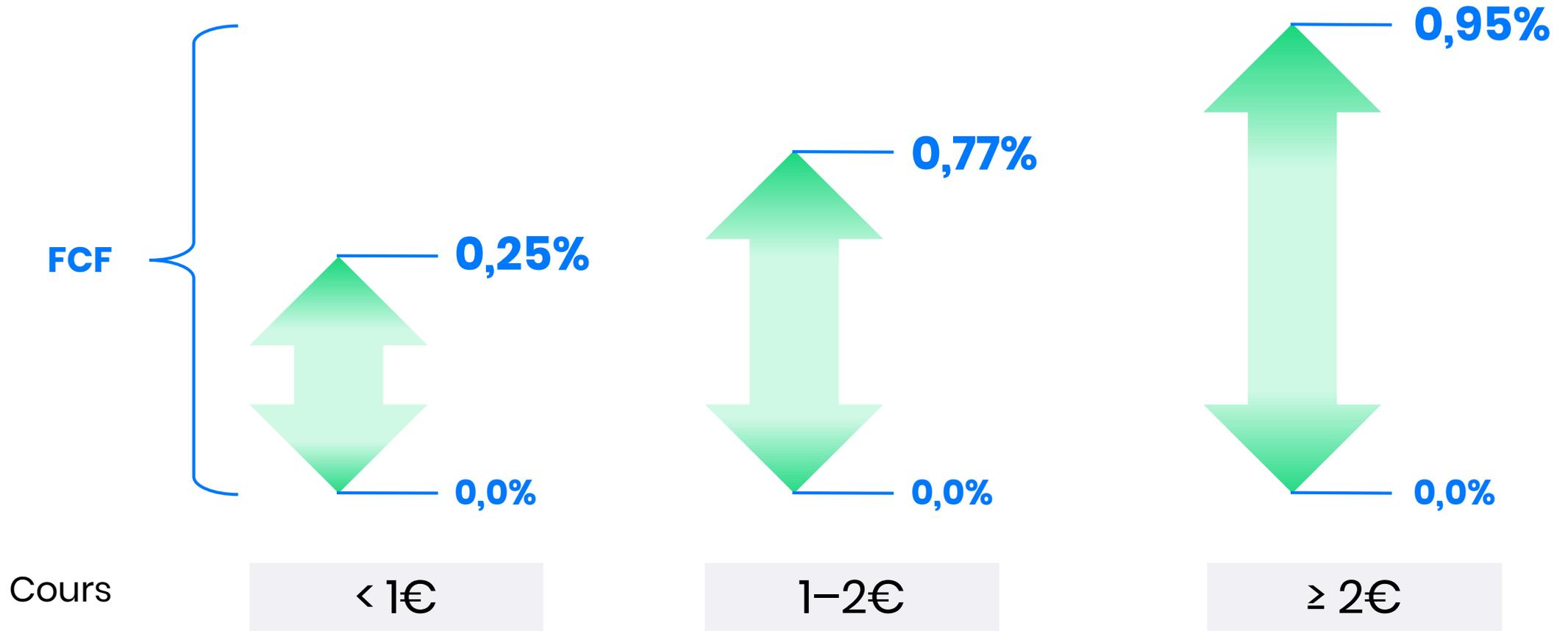
Cours de bourse
en €/action

≥2	Attribution de l'allocation déterminée sur le critère des Free Cash Flows à 100%
1-2	Malus sur l'attribution : <ul style="list-style-type: none">• 25% pour CEO → 75% de l'allocation• 17,5% pour COMEX → 82,5% de l'allocation• 10% pour autres bénéficiaires → 90% de l'allocation
<1	CEO → Pas d'attribution COMEX → Pas d'attribution Autres bénéficiaires → 70% d'attribution

Schéma d'attribution d'actions de performance (long term incentive plan - LTIP) (3/3)

- 12^{ème} résolution

Schéma d'attribution – Dilution potentielle



Attribution d'actions gratuites à l'ensemble des salariés du Groupe – 13^{ème} résolution

Les objectifs

- Partager avec tous les salariés de l'entreprise la création de valeur
- Associer les collaborateurs de façon encore plus forte sur un horizon de moyen terme
- Impliquer les équipes sur les enjeux stratégiques et capitalistiques de Solocal

« TOUS ACTIONNAIRES »

Grands principes du plan

- 1^{er} Niveau : Attribution de 100 actions gratuites, de manière uniforme, à tous les salariés des entités françaises du Groupe (présente autorisation)
- 2^{ème} Niveau : Possibilité offerte aux salariés de souscrire à des actions Solocal, dans des conditions qui restent à définir, par versement volontaire ou par utilisation des avoirs du Plan d'Épargne Salariale (autorisé AG 2018)

Les actions gratuites représenteraient environ 400 000 actions. Ce montant d'actions s'imputerait sur l'autorisation d'augmentation de capital réservée aux salariés autorisée en 2018 et toujours valide



Rapport des commissaires aux comptes

Jean-François VIAT

Associé chez BEAS,
une entité du réseau Deloitte

Rapports sur les comptes consolidés et les comptes annuels¹

OPINIONS SUR LES COMPTES

- Opinion sans réserve sur la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés, et des comptes annuels

POINTS CLEFS DE L'AUDIT

Comptes consolidés

Reconnaissance du chiffre d'affaires – 1^{ère} application de la norme IFRS 15

Frais de développement à l'actif

Plan de transformation

Principe de continuité de l'exploitation

Comptes annuels

Evaluation des titres de participation

Principe de continuité de l'exploitation

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

- Pas d'observation sur les informations données dans le Rapport de gestion
- Concordance des rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux avec les comptes

Rapport Spécial sur les conventions et engagements réglementés¹

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Néant

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avec M. Eric BOUSTOULLER, Directeur Général :

- Régime de retraite supplémentaire à cotisations définies
- Indemnité de départ
- Indemnité de non-concurrence

Rapports sur diverses opérations portant sur le capital¹

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ :

- À des salariés ou mandataires sociaux du groupe Solocal
- À l'ensemble des salariés des entités françaises du groupe Solocal
- Emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Pas d'observation



Questions ouvertes



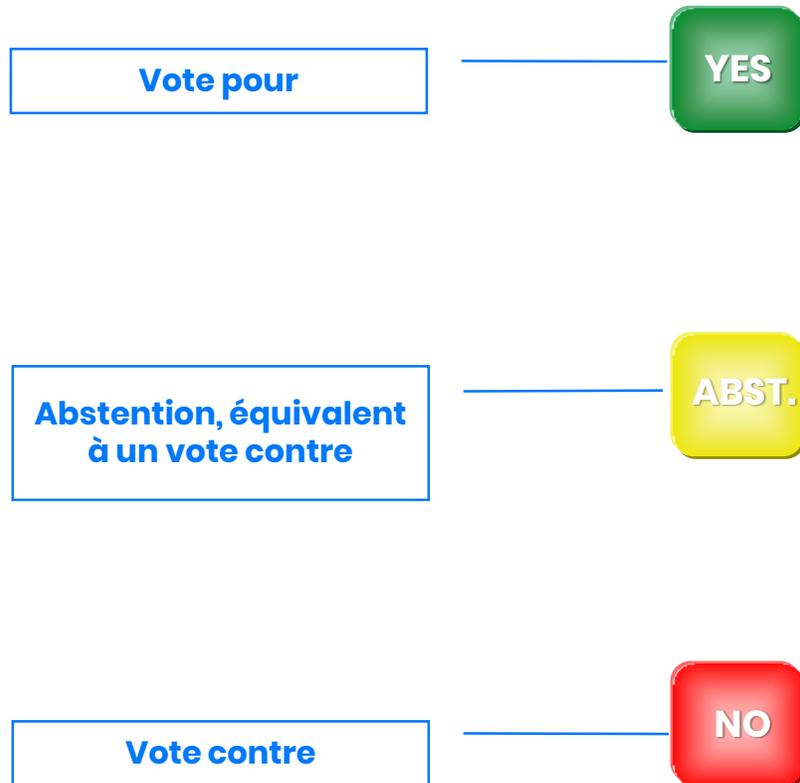
Vote des résolutions

Alexandre de TOURTIER

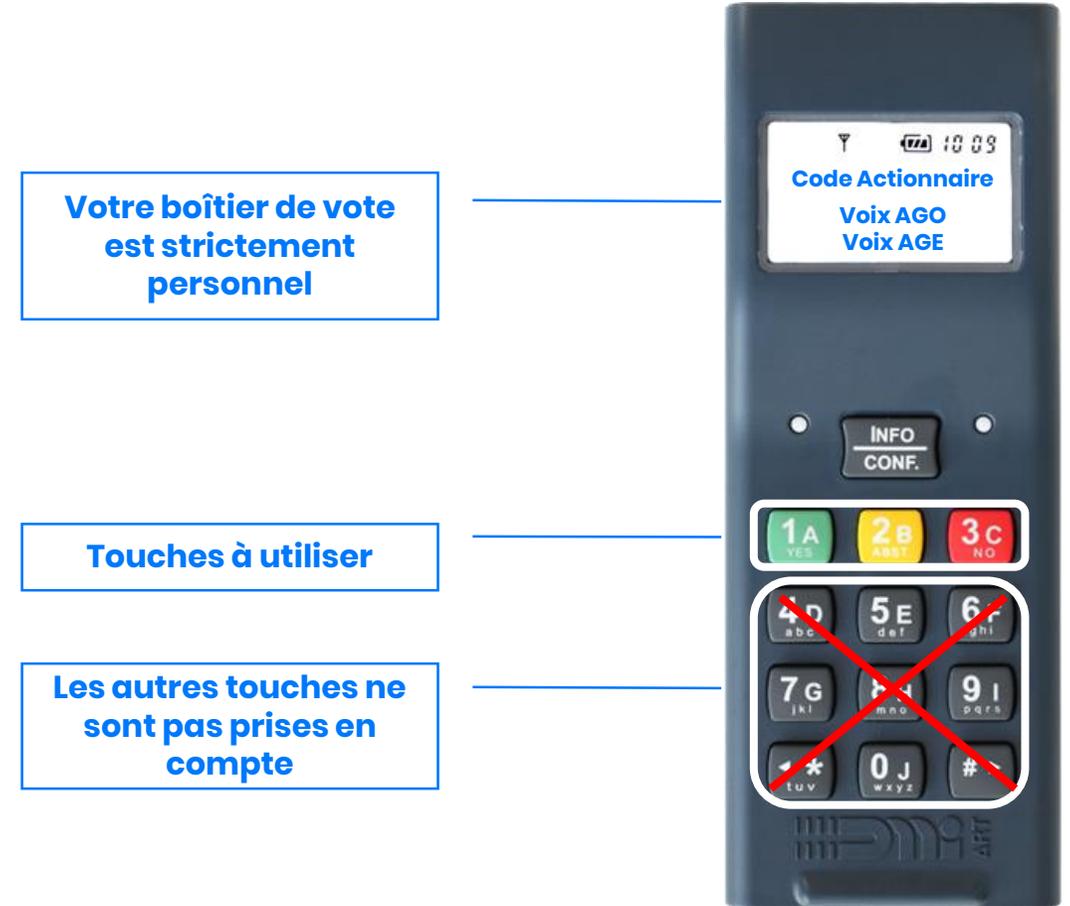
Directeur Juridique

Mode d'emploi du vote électronique

Sens du vote



Utilisation de votre boîtier de vote



Mode d'emploi du vote électronique

Le temps de vote est indiqué par une barre de progression électronique qui se remplit

Dès que le vote est ouvert, il est indiqué :



Lorsque le vote est terminé, il est indiqué :



Lors du traitement des votes, il est indiqué :



Mode d'emploi du vote électronique

En quittant l'Assemblée, MERCI de rendre votre boîtier de vote.

Tout boîtier non restitué sera facturé.

Pendant le vote, MERCI d'éteindre vos téléphones mobiles.



Première résolution – à titre ordinaire

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

Deuxième résolution – à titre ordinaire

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

Troisième résolution – à titre ordinaire

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tel que ressortant des comptes sociaux)

Quatrième résolution – à titre ordinaire

(Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce)

Cinquième résolution – à titre ordinaire

(Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Pierre DANON, Président du Conseil d'administration)

Sixième résolution – à titre ordinaire

(Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Eric BOUSTOULLER, Directeur général)

Septième résolution – à titre ordinaire

(Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 au Président du Conseil d'administration)

Huitième résolution – à titre ordinaire

(Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 au Directeur général)

Neuvième résolution – à titre ordinaire

(Ratification de la cooptation de Monsieur Eric BOUSTOULLER en qualité d'Administrateur)

Dixième résolution – à titre ordinaire

(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre DANON)

Onzième résolution – à titre ordinaire

(Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions Solocal Group)

Douzième résolution – à titre extraordinaire

(Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société à des salariés ou mandataires sociaux de Solocal Group, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription)

Plan de rémunération à long terme (LTI) : attribution d'actions de performance au Directeur général, membres du Comité exécutif et autres bénéficiaires

(5,5 millions d'actions)

Treizième résolution – à titre extraordinaire

(Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société à l'ensemble des salariés des entités françaises du groupe Solocal, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription)

Plan pour tous : attribution d'actions gratuites aux salariés des entités françaises du groupe (au maximum 100 actions par bénéficiaire – au total 400 000 actions maximum)

Quatorzième résolution – à titre extraordinaire

(Pouvoirs pour formalités)



Clôture

Assemblée Générale Mixte

Merci